

Image not found or type unknown



Impayé : l'huissier peut-il saisir tout ce que vous possédez ?

Fiche pratique publié le 24/06/2014, vu 426 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Vos créanciers menacent de prendre tout ce que vous possédez ? De nombreux biens et sommes sont pourtant insaisissables.

Un véhicule devient insaisissable quand il est nécessaire à la vie et au travail de la personne saisie et de sa famille (trajets de nuit, par exemple, ou absence de transports en commun).

[Lire la suite](#)